



Ce que vous devez savoir, en bref

- L'installateur Cerga est votre meilleure garantie pour une installation de gaz conforme et sûre. Avec le certificat Cerga, il vous apporte l'assurance qu'il est parfaitement au courant des normes et réglementations en cours, qu'il a suivi la formation de base et les formations de perfectionnement de Cerga, et que ses installations sont régulièrement vérifiées lors de contrôles d'échantillonnage et qu'elles sont toujours déclarées conformes.
- C'est aussi la raison pour laquelle une attestation de conformité art.48 signée par un installateur Cerga suffit pour que le gestionnaire du réseau de distribution ouvre le compteur de gaz. Vos avantages : pas de pertes de temps en prise de rendez-vous pour la vérification par un organisme de contrôle agréé et une économie de quelques 150 euros par installation.

Ne travaillez jamais vous-même à une installation de gaz

Un bon conseil : n'entreprenez jamais vous-même des travaux d'installation de gaz. Le gaz est une source d'énergie très sûre, mais l'installation de conduites, chaudières, cheminées, radiateurs, etc. requiert l'intervention d'un spécialiste. Les accidents surviennent parce que les travaux ne sont pas effectués correctement et parce que les installations ne répondent pas aux normes. Pour votre propre sécurité comme pour celle de votre famille, faites appel à un installateur Cerga. Vous pourrez ainsi profiter, en toute tranquillité, du confort d'une installation de chauffage parfaitement fiable.

COMMENT TROUVER UN INSTALLATEUR CERGA DANS VOTRE COIN ?

Vous trouverez la liste complète des installateurs gaz Cerga, classée par provinces et codes postaux sur le site www.gaznaturel.be.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, il suffit d'appeler le 02 383 02 00.

1999



En 1999, un label de qualité appelé alors « habilitation des installateurs gaz naturel » a été lancé en collaboration avec les fédérations professionnelles ICS (UBIC et LBIS) et Bouwunie Installateurs et sous les auspices du Service Public Fédéral Economie. Le but était déjà à l'époque d'améliorer la qualité et la sécurité des installations intérieures de gaz.

2009



L'habilitation a maintenant 10 ans, et l'installateur gaz habilité est désormais un installateur Cerga. Avec le passage de l'habilitation à Cerga, le label de qualité s'est encore renforcé. Il vous garantit plus que jamais qu'une installation de gaz réalisée par un installateur professionnel Cerga est performante, économe en énergie et surtout très sûre.

Cerga : aussi pour le propane

Cerga est aussi étroitement lié à Febupro, la Fédération Butane et Propane. Le nouveau label de qualité s'applique donc aussi bien au gaz naturel qu'au propane.

Le propane est une alternative attrayante dans les endroits où le gaz naturel n'est pas disponible, par exemple là où il n'y a pas encore de réseau de distribution de gaz naturel. Le propane est la bonne solution en attendant que votre rue soit raccordée au réseau de gaz naturel. Le moment venu, votre installation pourra être adaptée très facilement pour passer du propane au gaz naturel.



C'est tout naturel de préférer le gaz naturel.

ARGB | Association Royale des Gaziers de Belgique
Cerga | Rodestraat 125, 1630 Linkebeek | Téléphone 078 15 51 25 | Fax : 078 15 51 31
E-mail: cerga@cerga.be | Website: www.gaznaturel.be

E.R.: Bart Thomas, Rodestraat 125, 1630 Linkebeek

L'installateur gaz Cerga : Votre meilleure garantie pour une installation au gaz performante, sûre et économe en énergie



 **Cerga** installateur gaz
professionnel

Cerga, le label de qualité sur lequel vous pouvez compter !

Le gaz est une énergie confortable et sûre, à condition que son installation soit réalisée par un professionnel, selon les normes en vigueur. C'est pourquoi vous avez tout intérêt à faire appel à un installateur qui peut apporter la preuve de sa compétence professionnelle et qui est toujours à la pointe des dernières normes et réglementations. Ce professionnel, vous le reconnaîtrez grâce au label Cerga, le label de référence des installateurs professionnels du gaz.

Votre garantie de qualité et de sécurité

Vous avez besoin d'une nouvelle installation de gaz ? Le moment est venu de remplacer votre chaudière ? Vous allez rénover votre habitation et apporter des changements à votre installation de gaz ? Adressez-vous à un installateur gaz naturel Cerga. Vous aurez la certitude que le travail sera effectué par un vrai professionnel ayant suivi les formations requises et pouvant vous donner toutes les garanties de sécurité pour votre installation.

Choisissez un installateur gaz Cerga pour bénéficier de deux avantages importants :

- Le professionnalisme et l'expertise technique qui assurent la sécurité de votre installation
- Le recours aux dernières technologies qui vous garantit une installation économe en énergie, performante, fiable et durable.

Une compétence professionnelle certifiée

Avant de devenir un installateur gaz Cerga, le professionnel doit répondre à certaines conditions. Il doit notamment suivre une formation technique spécifique et accepter que des chantiers qu'il a déjà réalisés soient vérifiés par un organisme de contrôle agréé. Une fois cela fait, et que l'installateur a apporté les preuves de ses compétences professionnelles, il se voit alors attribué son certificat et son numéro d'agrément Cerga.

Toujours à la pointe de l'actualité

Tout évolue très vite et le secteur du gaz n'échappe pas à la règle. Chaque année, l'installateur Cerga suit une formation permanente et les installations qu'il a réalisées sont vérifiées lors de contrôles d'échantillonnage. Ainsi, vous êtes sûr que votre installation répond aux exigences, normes et réglementations les plus récentes. Encore une sécurité en plus.



Vous reconnaissez
l'installateur gaz Cerga à ce logo

Vous déménagez ?

Dans ce cas, vous voulez sûrement profiter d'un confort dans votre nouvelle habitation. Pour cela, rien de tel qu'une installation au gaz performante, fiable, économe en énergie, et offrant, bien sûr, toutes les garanties de sécurité. Alors, c'est le bon moment pour faire appel à un installateur gaz Cerga. Il procédera à une révision et à un entretien complets de l'installation de gaz de votre nouveau logement.

Il vérifiera également que les conduites de gaz, les appareils à gaz et la cheminée sont bien installés suivant les normes en vigueur. Il s'assurera par la même occasion que vos appareils à gaz fonctionnent avec le meilleur rendement et le moins d'émissions possibles. Histoire d'encore mieux économiser l'énergie et protéger l'environnement.



L'installateur Cerga, votre meilleure garantie pour une installation de gaz conforme et sûre

L'installateur Cerga présente un tas d'avantages

Faire appel à un installateur Cerga pour l'installation, l'adaptation ou l'entretien de votre installation de gaz vous offre un tas d'avantages très appréciables :

1. Ouverture d'un compteur de gaz naturel

C'est le gestionnaire du réseau de distribution qui procède à l'ouverture d'un compteur de gaz naturel. Mais il ne le fait pas comme cela, sans rien demander.

- Si votre installateur n'est pas agréé Cerga, le gestionnaire du réseau de distribution vous demandera de lui fournir un document appelé « certificat de conformité art.48 » accompagné du schéma d'installation et d'un rapport de contrôle positif délivré par un organisme agréé. Cela vous coûtera de l'argent (pour le contrôle) et du temps.
- Par contre, si votre installateur est agréé Cerga, il établira lui-même le fameux certificat de conformité art. 48 auquel il joindra le schéma d'installation, et cela sera suffisant pour que le gestionnaire du réseau de distribution procède à l'ouverture du compteur de gaz. Plus besoin de faire appel à un organisme de contrôle agréé ! Pour vous, c'est du temps gagné et une économie d'environ 150 euros par installation.

2. Garantie de qualité et de sécurité

Cerga est un label de qualité. Il vous garantit une installation de gaz sûre et fiable, réalisée par un professionnel qui a suivi la formation nécessaire, qui continue à se former chaque année et dont les installations sont régulièrement contrôlées et toujours conformes aux normes en vigueur.

3. Droit aux primes commerciales

L'Association Royale des Gaziers de Belgique met en œuvre chaque année des promotions dont peuvent uniquement bénéficier les clients qui font appel à un installateur agréé Cerga. Vous pouvez ainsi profiter d'une prime lorsque vous faites placer un nouveau radiateur HR de type C par un installateur professionnel Cerga.

4. Primes régionales

Certaines régions accordent souvent des primes. Dans ce cas, l'intervention d'un organisme de contrôle n'est pas nécessaire quand vous faites réaliser votre installation de gaz par un installateur Cerga. Vous trouverez un aperçu des primes par région sur www.gaznaturel.be.